



Genève, le 15 octobre 2009

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique

L'enseignement à Genève - édition 2009 Le SRED publie : l'ensemble d'indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation

Quelle a été l'évolution récente des effectifs scolarisés dans l'enseignement public et privé ? Avec la signature des Accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne, y a-t-il eu dans les écoles genevoises une augmentation du nombre des élèves résidant en France voisine ? Quel a été l'investissement de la collectivité dans l'éducation ? Combien d'élèves vont à l'accueil parascolaire ? Les parcours scolaires sont-ils semblables pour tous les élèves ?

Ces questions et bien d'autres trouvent leur réponse dans « L'enseignement à Genève », publié pour la troisième fois par le Service de la recherche en éducation (SRED). Cette photographie du système genevois d'enseignement et de formation, à travers 25 chapitres et plus de 250 figures (tableaux, graphiques et cartes), constitue un instrument d'information pour l'aide à la décision. Mais elle est aussi destinée à un large public.

Une population scolaire qui a augmenté depuis 2000 et s'est diversifiée

Dans l'enseignement public, la population scolarisée a augmenté de 7'000 élèves/étudiant-e-s (niveau enfantin à tertiaire) entre 2000 et 2007. A cela deux explications : la progression du nombre de résidants dans le canton de Genève, ainsi que la généralisation de l'entrée au secondaire postobligatoire. Entre 2005 et 2007, les effectifs scolarisés dans l'enseignement public ont connu une légère inflexion à l'exception de ceux du secondaire postobligatoire qui continuent à connaître une croissance soutenue (+7%).

Genève est le canton suisse qui compte le plus de résident-e-s de nationalité étrangère. Cent-soixante nationalités sont présentes dans les écoles publiques en 2007 et la diversité linguistique s'y est accentuée depuis 2000. La proportion d'élèves allophones (c'est-à-dire déclarant une autre langue que le français comme première langue parlée) est passée de 38% à 42%.

Une forte augmentation des effectifs de l'enseignement privé

Dans l'enseignement privé, les effectifs d'élèves scolarisés du niveau enfantin au secondaire postobligatoire de type général ont fortement augmenté entre 2000 et 2007 (+3'200 élèves, soit +40%). Cette hausse concerne essentiellement les écoles privées proposant des programmes scolaires internationaux (notamment l'École internationale de Genève, l'Institut international de Lancy et le Collège du Léman) et est surtout à mettre en lien avec

l'augmentation de la communauté internationale installée dans le canton et sa périphérie. Elle n'est donc pas attribuable à des départs de l'enseignement public vers l'enseignement privé, même s'ils sont un peu plus nombreux qu'auparavant, surtout à la fin de la 6ème primaire.

Augmentation du nombre d'élèves résidant en France voisine

3'900 élèves/étudiant-e-s (hors Université) résidant en France voisine sont scolarisés dans une école publique (2'800 élèves) ou privée (1'100 élèves) genevoise, soit 1'500 de plus qu'en 2000.

L'enseignement public enfantin et obligatoire ainsi que les formations secondaire II de type général accueillent 1'200 élèves résidant en France voisine dont environ 1'000 de nationalité suisse (plus de 80%), phénomène en lien avec la pénurie de logements à Genève. Il est utile de rappeler que, selon les règlements de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation, les enfants genevois d'origine ont accès gratuitement à l'enseignement obligatoire public, dans la limite des places disponibles, quel que soit leur domicile, ainsi que les enfants dont l'un des parents au moins jouit du statut de frontalier et est assujéti à Genève à l'impôt sur le revenu de l'activité rémunérée.

Les Hautes écoles spécialisées (HES) exercent en revanche un attrait indéniable à l'échelle régionale : 16% de leurs étudiant-e-s résident en France voisine, et plus des trois-quarts de ces derniers sont de nationalité française.

Maîtrise des dépenses d'éducation entre 2005 et 2007

En 2007, les dépenses du DIP ont été de 1,9 milliard de francs. Après avoir connu une augmentation entre 2001 et 2005, liée au développement des HES, le niveau des dépenses du DIP est, en francs constants, plus faible en 2007 comparativement à 2005. Le volume des ressources financières dépend en partie du niveau de rémunération du personnel du DIP. Avec le renouvellement du corps enseignant, le traitement mensuel brut moyen des enseignant-e-s du secondaire est plus faible en 2007. Par ailleurs la revalorisation des maîtres et maîtresses du primaire n'est intervenue qu'à la rentrée 2007.

Le nombre de postes d'enseignant-e-s a augmenté entre 2000 et 2005 (+861 postes), mais demeure quasiment stable entre 2005 et 2007 (+11 postes). L'enseignement postobligatoire public connaît toutefois une augmentation de 71 postes pour faire face à l'augmentation soutenue des effectifs d'élèves.

Une forte demande de services parascolaires

Le nombre d'enfants usagers de l'accueil parascolaire a considérablement augmenté depuis le début des années 2000. En 2007, 9'400 enfants étaient présents en moyenne chaque jour au restaurant scolaire et près de la moitié des élèves du primaire y prenaient leur repas au moins une fois par semaine. Cette forte demande de services parascolaires concerne aujourd'hui tous les milieux sociaux et est vraisemblablement liée au fait qu'à Genève, les femmes travaillent moins souvent à temps partiel que dans les autres cantons, lorsqu'elles sont actives professionnellement.

Des parcours de formation nettement différenciés selon le genre

Les parcours scolaires des filles et des garçons se différencient très tôt. Tout au long de la scolarité obligatoire, les filles ont en moyenne une meilleure réussite scolaire et au postobligatoire elles sont plus nombreuses à obtenir une maturité gymnasiale. En 2007, les jeunes femmes représentent 60% des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, mais elles privilégient les formations santé-social ou artistiques et choisissent rarement les formations de techniciens ou d'ingénieurs. Ces choix d'études peuvent être l'une des raisons pour lesquelles les femmes ne tirent pas profit de leurs études de la même façon que les

hommes : même avec un diplôme tertiaire, les femmes accèdent plus rarement que les hommes aux fonctions à responsabilités et aux postes de direction (30% contre 52% des hommes diplômés du tertiaire).

Des différences de parcours selon le milieu social

Les parcours sont encore plus différenciés selon le milieu social d'origine. Dès l'école primaire, les enfants issus de milieu modeste ou défavorisé ont, aujourd'hui encore, un taux de redoublement plus élevé que les autres enfants et vont plus souvent dans les filières à exigences moindres du Cycle d'orientation. Enfin, le tiers à peine des enfants de milieu modeste ou défavorisé va au Collège de Genève à l'issue du Cycle d'orientation, contre 80% des enfants de cadres supérieurs.

La persistance de l'inégalité des chances tout au long du processus d'orientation ainsi que l'accroissement des inégalités sociales observé depuis le début des années 2000 ont incité le DIP à créer un Réseau d'enseignement prioritaire (REP) visant plus spécifiquement les établissements accueillant une population particulièrement défavorisée sur le plan social. En tentant de compenser les inégalités de départ, cette différenciation de moyens a pour but d'essayer de faire progresser de manière significative les élèves en difficulté. Le REP est toutefois un dispositif récent, et son impact ne pourra se mesurer qu'à moyen et long terme.

Une augmentation du taux de certification secondaire II

Les jeunes sont toutefois de plus en plus nombreux à aller jusqu'à l'obtention d'une certification de niveau secondaire II, en se réorientant parfois, et le taux d'obtention d'une telle certification (enseignement public et privé) continue à progresser (de 87% en 2000 à 92% en 2007). Pour rappel, l'objectif fixé en 2006 par la CDIP est d'atteindre 95% à l'horizon 2015.

Pour tout complément d'information :

May Piaget, secrétaire générale adjointe, may.piaget@etat.ge.ch tél. +41 (22) 546 69 18

Karin Müller, directrice du SRED, karin-erika.muller@etat.ge.ch tél. +41 (22) 546 71 40

Le dossier complet peut être consulté sur www.ge.ch/dip ou www.ge.ch/sred